

CRITERIUM DES JEUNES 2018

Règlement

ATTENTION

Toutes les inscriptions doivent **EXCLUSIVEMENT** être envoyées à l'une des adresses mail suivantes : michel.vanhoucke@cabw.be ou criterium@cabw.be.

Tous les envois à une autre adresse mail seront considérés comme nuls.

Date limite d'inscription

Les inscriptions doivent être rentrées au plus tard le mardi 11 septembre 2018 à minuit.

Toutes les inscriptions rentrées après cette date seront refusées.

Les inscriptions doivent de préférence être effectuées par les secrétaires des cercles ou leurs remplaçants.

Comment inscrire un athlète

Sur une liste ou de préférence dans un fichier excel qui doit **ABSOLUMENT** mentionner les éléments suivants dans l'ordre :

Colonne 1 : Epreuve(s) choisie(s)

Colonne 2 : Nom de l'athlète

Colonne 3 : Prénom

Colonne 4 : N° de dossard

Colonne 5 : Année de naissance

Colonne 6 : Club

Colonne 7 : Catégorie

Colonne 8 : Sexe

Colonne 9 : Meilleure performance réalisée en 2018

Colonne 10 : Date et endroit où la meilleure performance a été réalisée.

ATTENTION :

Toutes inscriptions pour lesquelles les renseignements demandés ne seront pas **COMPLETEMENT** fournis seront refusées.

La liste peut être envoyée par mail (de préférence), par courrier postal (attention à la date limite de réception) ou par fax.

Veillez si possible faire parvenir votre liste sous format EXCEL avec les différents éléments demandés dans des colonnes séparées en conservant l'ordre repris ci-dessus.

Les fichiers incorrectement complétés seront renvoyés à l'expéditeur sans toutefois que cela ouvre un délai de rentrée complémentaire.

Les relais

Pas d'inscription préalable.

Chaque club peut inscrire deux équipes par catégories

La composition des équipes doit être déposée au secrétariat le jour de la compétition **AVANT** 09h30.

Les relais ont lieu au début du meeting.

Performances prises en compte

Seules les performances réelles réalisées pendant la saison piste 2018 sont prises en compte pour la sélection.

Le fair-play de chacun est requis afin que des performances fantaisistes (non réalisées ou seulement supposées) ne soient pas indiquées. **En cas de mentions erronées, le CABW se réserve le droit de refuser l'inscription de l'athlète pour l'épreuve concernée.**

Veillez relire attentivement votre fichier avant l'envoi.

Nombre maximum d'épreuves par athlète

MAXIMUM 2 épreuves par athlète.

Un athlète ne peut être inscrit (et ne sera retenu) que pour un maximum de deux épreuves individuelles. Un athlète peut s'inscrire à deux courses individuelles hors relais.

Si un athlète est inscrit à plus de deux épreuves (hors relais), seules les deux premières inscriptions dans l'ordre du fichier de l'inscription seront prises en compte. Toutes les autres inscriptions suivantes seront considérées comme inexistantes. Il n'y aura aucune possibilité ultérieure de choix des épreuves en fonction du classement.

Nombre d'athlètes sélectionnés.

En principe, sont sélectionnés les 18 (Peut-être 24) meilleures athlètes pour les courses, les 16 meilleurs athlètes pour les concours à l'exception de la perche et de la hauteur où le nombre d'athlètes sélectionnés est limité à 12.

Chaque secrétaire recevra la liste des athlètes sélectionnés avec la composition des séries pour le dimanche 16 septembre 2018. Cette liste sera également mise à disposition sur le site à la même date.

Confirmation des présences

Les athlètes devront obligatoirement se présenter au secrétariat d'inscription au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Passé ce délai, l'athlète préalablement inscrit sera considéré comme ayant abandonné et pourra être éventuellement remplacé.

Particularités

Saut en longueur Benjamins et Benjamines.

La mesure de la performance se fait exclusivement à la verticale de la ligne d'appel. Zone d'élan limitée à 15m.

Changement d'épreuves

Une fois la sélection établie et mise à disposition sur le site du CABW, plus aucun changement d'épreuve ne sera autorisé sauf erreur due à l'organisation et uniquement si cela s'avère possible.

Chronométrage

Le chronométrage électronique sera utilisé pour toutes les courses.

Sélection des finalistes sprint et haies

Pour les courses de sprint (plat et haies), des séries et finales sont prévues. Sont qualifiés pour ces finales, les athlètes ayant réalisé les six meilleures performances dans les séries. (Les vainqueurs des séries ne sont donc pas assurés d'être en finale).

En cas de performances identiques pour l'attribution des places en finale, il est pris en compte successivement :

- le départage au 1000^{ème} de seconde
- le tirage au sort en présence des délégués.

Pour l'épreuve du 300m il n'y a pas de séries. Les athlètes sont classés suivant le temps réalisé

Podiums

Un podium est attribué aux 3 meilleurs athlètes de chacune des épreuves avec remise de médailles et remise d'un diplôme au lauréat de chaque épreuve.

Exception

Tout point non prévu au présent règlement sera de la compétence exclusive du CABW.

1000m hors critérium

Des épreuves de 600m et de 1000m hors match auxquelles pourront prendre part les athlètes non sélectionnés auront lieu entre 14h00 et 14h30. Les inscriptions à ces épreuves se feront uniquement sur place entre 11h30 et 12h30.

*

* *